EDITO. p.1
CONGRES p.2
EMPLOI. p 3
EQUIPEMENTS p.4
CORPO p.5
PEDA p.6
SPORT SCOLAIRE p.7
ADHESION. p.8
STAGE p.8

Bulletin Académique du SNEP U.S. Bordeaux
268
Juin 2021
SNEP-FSU Syndicat National de l'Education Physique - Fédération Syndicale Unitaire
138, Rue de Pessac, 33000 Bordeaux - Tel: 05 57 81 62 46
s3-bordeaux@snepfsu.net - www.snepfsubordeaux.net - Permanences vendredi matin
Imprimerie du SNEP CPPAP: 0510 S 07338 - Directeur de publication: Nathalie Lacuey

EDITO

NOTRE FORCE, L'OPTIMISME DE CONVICTIONS !

Nathalie LACUEY
Secrétaire académique
nath.lacuey33@gmail.com

A la veille des vacances, l'optimisme doit gagner les esprits.
Celui donné par la perspective de reprendre une « vie normale », de déconfiner les activités, les rencontres, les idées. Les deux années écoulées ont démontré tout l'engagement, l'inventivité, la réactivité, le sens du service public d'éducation de toute une profession.
Si lassitude, fatigue des collègues ne peuvent être ignorées, de même que l'immobilisme de notre ministère, nous devons compter sur notre responsabilité et la force d'un collectif pour réagir et projeter, nous-mêmes, l'avenir de l'école et de la discipline.
L'expérience des demi-groupes en lycée, l'indispensable face à face pédagogique avec les élèves, l'incontournable accès à des installations sportives de qualité, les besoins en formations professionnelles sont autant d'éléments qui ont trouvé toute leur importance pendant la période Covid et qui doivent rester notre boussole pour bien exercer notre métier.
Notre ministère ne peut diriger seul, les preuves en sont les cacophonies permanentes, les ordres et contre-ordres, souvent la veille pour le lendemain, laissant l'impression d'une grande improvisation.
Il est de notre responsabilité de proposer, de résister parfois et de remettre au centre notre statut de fonctionnaire concepteur.

Monsieur Blanquer ne peut méconnaitre le rôle de l'école, de ses professeurs, leur poids dans la construction d'un projet de société. Nous féliciter pour notre travail, vanter notre implication et l'aspect essentiel de nos missions, ne peut s'arrêter à des mots, encore moins à des « mesurettes » et orientations néfastes pour notre système scolaire, issues du Grenelle de l'Éducation. La revalorisation historique n'est pas au rendez-vous, la contractualisation au détriment de l'emploi reste entière.

La rencontre avec les collègues, riche des échanges et des controverses, doit retrouver toute sa place. Les besoins sont immenses, en atteste le stage pédagogique des 7 et 8 juin 2021 organisé par le SNEP FSU sur le CA5 et qui a réuni 80 collègues à Andernos.
Le SNEP FSU, en année de congrès, s'engage à se saisir de toutes ces questions vives.
Nous avons l'occasion de débattre, d'échanger et de poser les bases revendicatives pour construire un autre projet d'école. Ce projet sera d'importance dans une année 2022 d'échéances électorales.

L'optimisme est en effet de mise, non pas un optimisme béat mais celui fait de convictions. Celles qui guident nos orientations en tant qu'enseignant pour l'émancipation de la jeunesse, celles qui nous ont fait choisir ce métier et nous permettent de le poursuivre.

Très belles vacances à toutes et tous !

CONGRES

CONGRES ACADEMIQUE:

UN TEMPS FORT DÉMOCRATIQUE POUR ANALYSER, DÉCIDER DE L'ORIENTATION DU SNEP FSU POUR LES 3 ANNÉES À VENIR.

Dans ce temps complexe de sortie du confinement, prendre le temps des échanges, du débat pour tracer les pistes du métier, de la discipline, de l'école, de la société de demain est essentiel. L'organisation de notre congrès académique des 23 et 24 juin à Saint Vincent de Paul (40) a permis de nous projeter dans cet objectif et a réuni 20 militants venus des 5 départements.
Dessiner l'avenir et valider collectivement ce que nous portons dans les 3 ans qui suivront est donc primordial pour « réenchanter » le métier. Aussi, s'appuyant sur un principe essentiel de notre syndicalisme, celui de faire participer tous les syndiqués aux différentes phases du congrès, ces deux journées faisaient suite aux congrès départementaux et en amont du congrès national qui se déroulera à Porticcio, du 29 novembre au 3 décembre 2021.
Après quatre années de coupes budgétaires à l'Education Nationale et dans les services publics, de réformes éducatives renforçant le tri social, de mépris des droits des personnels et du dialogue social, contribuer à la définition des mandats et revendications du SNEP FSU, pour affronter la période à venir, a constitué le cœur de ces deux jours de travaux.
Les réflexions, les analyses, les propositions ont été construites autours de quatre grands thèmes:
- Éducation
- Corpo
- Sport
- Syndicalisme

Chaque thème a été traversé par les questions d'égalité et d'écologie. (Voir plus loin "Zoom égalité").
Nous avons réaffirmé qu'envisager les orientations pour l'Éducation sous l'angle de la démocratisation et de l'émancipation étaient essentiels, que le rôle de l'école était fondamental dans la construction d'un projet de société.

Pour le SNEP FSU, l'EPS est une discipline centrale de l'école. Aussi cette reconnaissance doit maintenant apparaître dans les textes, les certifications et se mettre en place dans le cursus des élèves avec des moyens horaires, enseignants augmentés, un accès à des équipements de qualité.
De même, reconsidérer le métier participe à ce projet. Déroulé de carrière, rémunération revalorisée (dégel du point d'indice et grille indiciaire réévaluée), sans mise en concurrence doivent être assurés à tous les enseignants. Exiger le maintien de notre statut particulier, le recrutement par concours obligeant à formation sont des garanties pour un travail dans l'intérêt général en toute responsabilité, pour la préservation de notre indépendance et de notre protection contre toutes pressions managériales.
Nous continuons de revendiquer l'abrogation de la Loi de transformation de la Fonction Publique et le retour du paritarisme.
Sur le thème du Sport avec l'intégration de la Jeunesse et des Sports au ministère de l'Éducation Nationale, l'EPS est questionnée sur ses contenus fortement ancrés dans la culture sportive. Elle doit à notre sens travailler à des relations en synergie avec le secteur Sport. C'est donner à chacun la possibilité de définir leurs rôles éducatifs, leurs champs d'interventions, d'envisager une complémentarité et ambitionner un véritable service public du sport. Le SNEP FSU continue de revendiquer un ministère des sports de plein exercice avec un budget à la hauteur de 1% du budget de l'Etat (actuellement le budget Sport s'élève à 0,13% du budget de l'Etat).
Porter ces orientations, ces revendications nécessitent de construire les modalités de la rencontre avec la profession mais aussi les parents, les politiques afin de donner à voir notre projet pour l'école, l'EPS, le métier.
Notre syndicalisme porte des propositions établies collectivement et ne peut avancer que par la mise en place de rapports de force indispensables à la transformation souhaitée. Renforcer l'outil syndical par l'adhésion du plus grand nombre est un prérequis pour construire le rapport de force et espérer gagner et transformer les choses.
Les congressistes forts des débats de ces 2 journées sont ressortis optimistes et non résignés. La délégation académique élue (9 membres) aura à cœur de porter, argumenter et défendre les amendements élaborés collectivement au congrès national en vue de contribuer à enrichir le texte définitif qui sera voté et orientera notre activité pour les 3 années à venir.

Le Zoom égalité a eu un temps spécifique, avec une conférence débat le mercredi 23 juin, dont l'invitée était Béatrice Barbusse. Sociologue, ancienne sportive de haut niveau en Hand-ball, elle est la première femme a voir été présidente d'un club professionnel masculin (2007 à 2012 : Présidente du club US Ivry Handball). En 2016, elle publie « Du sexisme dans le sport ». S'appuyant sur son propre vécu, elle décrypte et analyse l'ancrage du sexisme dans le sport tout en montrant les changements en cours.
Les enjeux de formations chez les éducateurs, enseignants sont incontournables de même que les politiques volontaristes pour favoriser une réelle parité avec des accompagnements financiers, indemnités pour fonctions, budgets associatifs genrés, …
Rompre les stéréotypes de genre, intervenir et reprendre toutes remarques sexistes, permettre aux filles de rentrer en activité à la hauteur de celle des garçons doivent faire partie de nos ambitions en tant qu'enseignant soucieux de l'émancipation de toutes et tous!

Les années de congrès sont aussi des moments de renouvellement des bureaux nationaux, académiques et départementaux. Chaque syndiqué est appelé à voter. Aussi, nous tenons à remercier tous les collègues qui ont participé à ce moment démocratique. Dans une période où l'abstention atteint des records, nous nous félicitons de la participation de 49,9% de votants et d'un vote massif, 99,2% pour la liste Unité et Action. La confiance dans l'orientation portée majoritairement jusqu'à présent est maintenue, aussi nous aurons à cœur de poursuivre l'activité dans le respect et l'intégration des différences qu'elle porte.

SUPPRESSION DES MOYENS
UNE FIN DE NON RECEVOIR

EMPLOI

Nathalie LACUEY
Secrétaire académique
nath.lacuey33@gmail.com

Fabrice ALLAIN
Secrétaire départemental
SNEP FSU Gironde
s2-33@snepfsu.net

Que faudra-t-il à ce gouvernement pour prendre la mesure des besoins de l'École et de l'EPS ? Après deux années d'école altérée, d'aggravation des inégalités sociales et scolaires, de développement de la sédentarité, de réinvention permanente pour assurer la continuité de l'EPS, nous pouvions imaginer que les décideurs eurent pris la mesure des besoins et entrepris de répondre à l'urgence. Or les choix effectués par JM Blanquer et le gouvernement sont diamétralement opposés aux besoins.

Si le prochain exercice budgétaire se fera sur la base d'une suppression de 1843 postes dans le second degré, dont 200 postes en EPS sur le plan national, ce seront plus précisément 16 suppressions dans l'académie de Bordeaux pour 2488 élèves de plus.

Le SNEP FSU s'oppose dans toutes les instances où il siège à cette orientation qui condamne l'École à une dégradation lente mais continue. Les élèves en difficulté en seront les principales victimes. A cela s'ajoute une souffrance au travail de plus en plus présente, due aux impositions d'heures supplémentaires (une enveloppe de 40 000 HSA est prévue pour l'année prochaine), aux compléments de service abusifs qui ne répondent à aucune nécessité de service, à la multiplication des tâches administratives, aux effectifs de classe toujours croissants…Une surcharge de travail incontestable qui génère de l'insatisfaction dans l'exercice de son métier, des manques dans l'accompagnement et le suivi des élèves, dans le besoin de formations choisies.

Cette situation préoccupante s'exprime aussi par la voix de la Rectrice de l'académie de Bordeaux qui, interpellée par une députée suite à notre communiqué de presse du 16 mars sur les nombreux non-remplacements en EPS et l'urgence à créer des postes, répond (au SNEP FSU) à la parlementaire dans un courrier daté d'avril 2021 que le taux de remplacement est de 95% actuellement, exprimant ainsi l'incapacité de l'Education nationale à garantir la continuité scolaire sur tout le territoire. Peut-on se satisfaire d'une école qui ne garantit pas à tous les élèves un enseignement de droit?
La voie de la contractualisation à outrance, la volonté de sous-calibrer les besoins de l'académie en personnels enseignants et l'absence de revalorisation du métier créent les conditions de cette rupture pédagogique. Cette voie se trouve confortée par la mise en place à la rentrée 2021, dans le cadre de la réforme de la formation initiale, de contractuels alternants. Véritables variables d'ajustement de l'emploi, ces jeunes encore en formation auront à conduire de front un triple projet, classes en responsabilité (6 heures d'EPS + 3 heures d'AS sur 1er trimestre) , Master et préparation du CAPEPS pour un salaire de 650 euros net par mois!

Pour en finir avec cette situation inacceptable, le SNEP FSU interpelle le ministère :
sur la nécessité de recruter 1500 postes par an pendant au moins 5 ans et la mise en place de listes complémentaires aux concours externe et interne du CAPEPS.

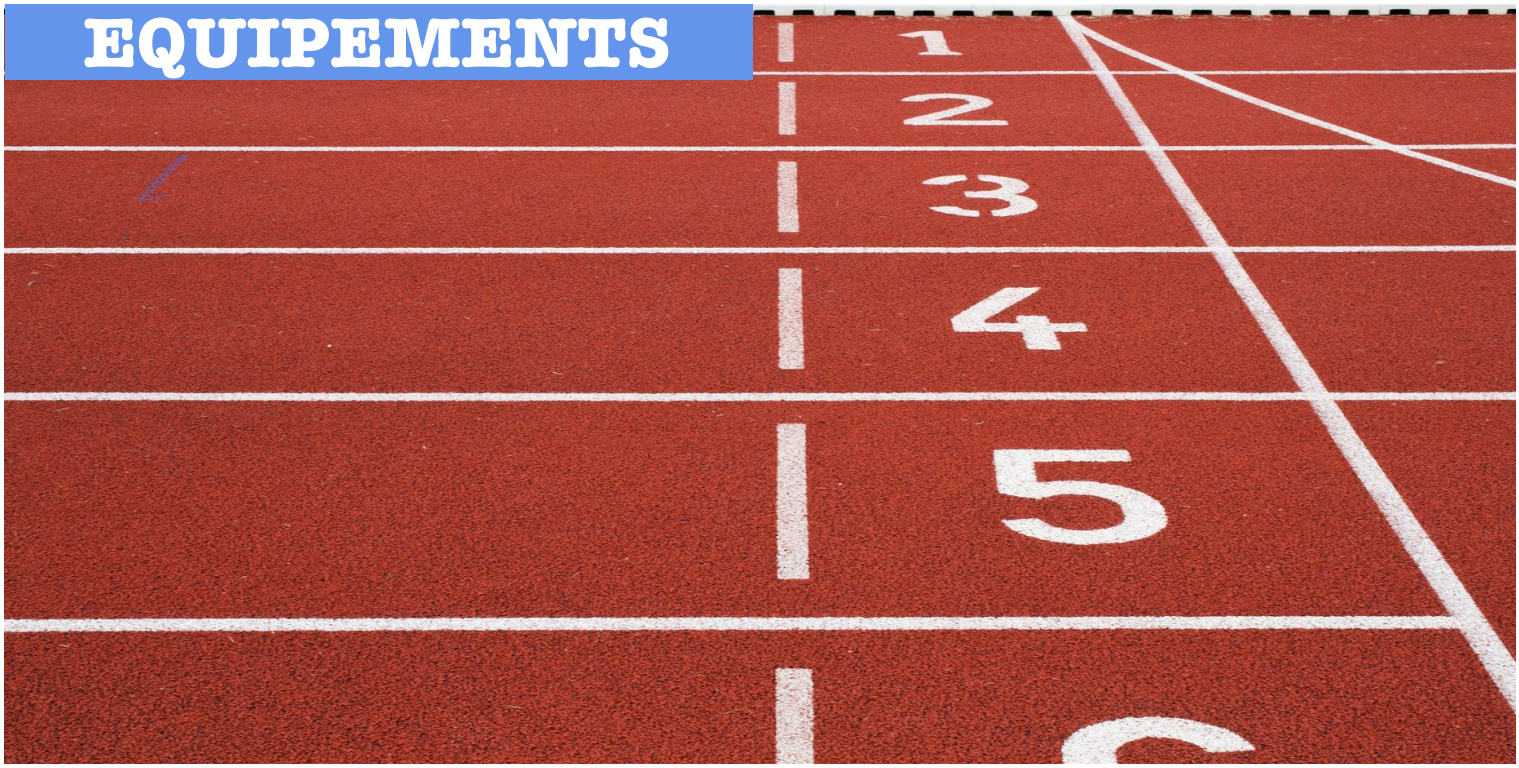

LES EQUIPEMENTS SPORTIFS : PORTER NOS REVENDICATIONS AU CŒUR DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Jérémy CARE
Responsable académique secteur Equipements sportifs
jeremy_care@yahoo.fr

Notre discipline a été très largement impactée par les deux années de mesures sanitaires. Elles ont ponctuellement ou de façon continue modifié nos programmations, contraignant les professeurs d'EPS à s'adapter et à réinventer le métier.

Les protocoles sanitaires ont limité l'utilisation des équipements sportifs couverts depuis deux ans, la profession a subi les annonces et contre-annonces d'usage. Interdits dans un premier temps, contraints dans un second temps puis de nouveau interdits sans capacité d'anticipation. Nous avons été obligés, sans cesse, d'être dans la réaction et jamais dans l'anticipation. Drôle de constat lorsque les programmes de notre discipline nous invitent à balayer 4 champs d'apprentissage en collège et 5 en lycée dans un continuum de formation qui demande du temps et de la polyvalence dans les apprentissages.

Si nous avons pu mesurer l'importance d'utiliser des installations sportives couvertes de qualité, c'est parce que nous avons été mis à l'écart des gymnases, des salles spécialisées ou semi-spécialisées, des piscines et même des vestiaires.
Les Installations Sportives (IS) sont nos salles de classes, elles conditionnent la qualité de l'apprentissage des élèves. Elles sont aussi un symbole de respect pour le métier et pour les élèves.

Le SNEP-FSU revendique des équipements sportifs de qualité, en nombre suffisant pour permettre à tous les élèves des milieux ruraux ou urbains une équité dans l'offre de pratiques sur tous les territoires. Le secteur équipement du SNEP apporte son expertise aux collègues en les accompagnant dans les projets de constructions ou de rénovations.
Il rencontre également les élus locaux pour échanger sur les chantiers en cours et à venir, le conseil régional cette année dans le cadre de l'implantation de Structures Artificielles d'Escalade (SAE) dans les lycées et prochainement le conseil départemental de la Gironde dans sa réunion annuelle tripartite. Nous veillons également à ce que les consultations avec les professeurs d'EPS puissent se tenir lors de la maîtrise d'ouvrage.

Le SNEP-FSU fait du dossier équipement un axe central de réflexion porté aux candidats aux élections départementales et régionales. Même si des efforts importants sont engagés dans les plans de rénovations ou de constructions tel que le plan "ambition 2024", des zones géographiques sont exemptes d'équipements sportifs. D'autres font face à des équipements vieillissants, énergivores ou obsolètes. Nous invitons les départements et les régions à se doter de leurs propres équipements pour ne pas être tributaires des équipements sportifs municipaux pour lesquels nous ne sommes pas prioritaires.

Ce dossier est en perpétuelle évolution, les progrès techniques de l'architecture, des matériaux, des surfaces de pratiques, de l'isolation, de l'acoustique ou du numérique constituent des enjeux forts pour la discipline et participent pleinement à son évolution.
Dès lors qu'on considère une EPS moderne, pensée et réfléchie par des pédagogues pour la réussite des élèves, il va de soi que la profession doit être consultée sur ces dossiers.

Nous élargissons également nos réflexions sur des pistes nouvelles,notamment le lien entre le matériel pédagogique et le développement durable, l'installation de parcours d'orientation en partenariat avec le comité départemental de la Gironde, et restons à l'écoute de collègues qui souhaiteraient impulser d'autres réflexions sur cette thématique et rejoindre le projet.

QUAND LA GESTION DEVIENT OPAQUE IL FAUT RÉAFFIRMER NOTRE DEMANDE D'ABROGER LA LTFP (LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE) !

Les commissaires paritaires du SNEP FSU Bordeaux
cpsnepbordeaux@gmail.com

ULTIME CAPA avancement accéléré 7ème et 9ème échelon du 21 Mai 2021 et CAPA Recours RDV de carrière 8 avril 2021

Ça y est, nous y voilà! Nous avons siégé à la dernière CAPA avancement ce 21 mai 2021- Loi de Transformation de la Fonction Publique oblige-. Vous trouverez le bilan complet de cette CAPA **ici**.
Cela signifie que pour les prochaines campagnes de promotions, l'administration ne nous adressera ni les documents de travail ni les résultats; nous ne pourrons donc plus vérifier la situation de tous les collègues, les barèmes des uns par rapport aux autres, si les promotions accordées sont justes et nous ne pourrons plus faire de propositions de promotions supplémentaires en cas de reliquats, comme nous le faisions chaque fois. Si les collègues ne nous contactent pas et ne nous envoient pas leur fiche, nous ne pourrons pas les conseiller!

RAPPEL: Le SNEP-FSU revendique pour tous :
- un avancement d'échelon au rythme le plus favorable.
- le raccourcissement des premiers échelons en vue de l'accès au 4e échelon dès deux ans de carrière.
- la déconnexion entre évaluation professionnelle et progression de carrière.

Et bien sûr l'abrogation de cette Loi de Transformation de la Fonction Publique.

MUTATIONS INTRA 2021

C'est la deuxième année que les mutations se déroulent en dehors du regard des élu.es paritaires conformément à la loi Transformation de la Fonction Publique. Concrètement cela veut dire que nous ne siégeons plus à la FPMA (Formation Paritaire Mixte Académique), plus au GT (groupe de travail) barèmes, l'administration ne nous donne plus les documents de travail ni les résultats; donc NOUS N'AVONS PLUS AUCUNE VISIBILITÉ SUR LA VÉRACITÉ DES BARÈMES DE TOUS LES DEMANDEURS DE MUTATION; très difficile dans ces conditions de vérifier si les règles du jeu ont été respectées par l'administration, impossible pour nous de proposer des "chaînes intra-départementales ou intra-communes" supplémentaires comme nous le faisions chaque année, ce qui permettait systématiquement d'obtenir des mutations supplémentaires et des améliorations de rangs de voeux pour beaucoup de collègues!
L'exclusion des organisations syndicales voulue par l'administration avec cette LTFP et l'opacité qui en découle sont faites pour affaiblir notre rôle de défense collective de tous les collègues. Place à la défense individuelle et individualiste...Bienvenue dans le monde du néolibéralisme dans toute sa splendeur!

Pourtant, malgré la loi de transformation de la fonction publique qui nous écarte des commissions administratives paritaires, les commissaires paritaires du SNEP-FSU se sont engagés, avec la connaissance de la circulaire académique pour le mouvement 2021, grâce à leur expertise et à leur connaissance fine du terrain, à poursuivre l'accompagnement des collègues demandeurs de mutation.

Si nous repérons une anomalie au vu des données précises des collègues, nous demanderons des éclaircissements au Rectorat, d'où l'importance d'effectuer un recours.

Le stage mutation intra a eu lieu le 15 Mars à Lormont. Une quarantaine de collègues étaient présents.
Comprendre les règles et le fonctionnement du mouvement a permis aux demandeurs de mutation d'organiser au mieux leurs vœux.
Nous avons organisé des permanences téléphoniques tout au long de la procédure du mouvement: -vérifications des barèmes, résultats du mouvement, accompagnement pour les demandes de recours et de révisions d'affectations provisoires-
La connaissance précise des résultats du mouvement est primordiale pour que nous puissions continuer à suivre l'évolution des équipes dans les établissements sur l'ensemble du territoire, si nous voulons pouvoir continuer à accompagner les collègues, les équipes et assurer encore et toujours notre vigilance (besoins de postes, d'heures, supports stagiaires…).

RAPPEL: Le SNEP-FSU demande toujours le retour à un mouvement en une phase et l'abrogation de la Loi de Transformation de la Fonction Publique (LTFP), avec le retour aux CAPA et FPMA, seules garantes d'un paritarisme éclairé et juste, seules garantes des règles pour les avancements de carrière et pour les mutations.

Calendrier du mouvement intra :
15 juin 2021: Résultats du mouvement
23 juin 2021: Date limite des demandes de révisions d'affectation
15 juillet 2021: Résultats de la phase d'ajustement pour les TZR

Promotion HORS-CLASSE et CLASSE EXCEPTIONNELLE campagne 2021:

Avec un an d'avance sur la CAPA avancement d'échelon, cette année il n'y aura pas de CAPA Hors-Classe ni de CAPA Classe Exceptionnelle pour la campagne de promotions 2021...LTFP oblige!
Pourtant nous continuons à "essayer" de faire notre travail de commissaires paritaires. Nous avons sollicité le Rectorat pour avoir des informations quant à la campagne de promotion de grade hors-classe et classe exceptionnelle. Réponse du rectorat : "Les informations sont données directement dans Iprof aux collègues concernés."
Pas de document donné aux organisations syndicales, donc pas de visibilité sur ces promotions. Là encore, il est primordial que les collègues nous envoient leur fiche promotion (aller sur le site du SNEP FSU Bordeaux) s'ils veulent que nous vérifions leur situation et/ou que nous les accompagnons dans leur démarche de recours en cas de désaccord avec les résultats donnés par l'administration.
Vous l'aurez compris, avec cette LTFP, toutes les opérations de promotions et de mobilité des fonctionnaires deviennent opaque, le rôle des représentants du personnel est nié, l'administration ne leur communiquant plus les informations, la défense de TOUS est rendue impossible sur ces dossiers, seule la défense individualiste est encore possible (recours), mais est-elle vraiment réalisable quand nous n'avons pas les tenants et les aboutissants ?

Il est urgent d'obtenir l'abrogation de cette LTFP pour que la défense du collectif soit de nouveau possible !

STAGE "CA5" (ANDERNOS, 7 ET 8 JUIN 2021)

PEDA

L'EXPRESSION D'UN GRAND BESOIN DE FORMATION CONTINUE !

Liza JOURDAN
Responsable académique du secteur éducatif
liza.martin@hotmail.fr

Le Groupe Educatif du SNEP Académique de Bordeaux organisait un stage pédagogique sur le thème du CA5, les 7 et 8 Juin derniers, à Andernos. Trois APSA figuraient au programme : la musculation au poids de corps, le Yoga et le step. Cet évènement a connu un véritable succès, comme en témoignent le nombre de participants (80) et les retours extrêmement enthousiastes et positifs de l'ensemble des collègues. Les candidatures instantanées et massives une fois les inscriptions ouvertes en ligne, révèlent une très forte demande de formation de notre profession.

C'est en effet ce besoin qui a déterminé le choix du CA5, dans la mesure où la place de ce champ d'APSA devient prépondérante dans la scolarité du lycéen en EPS, les textes officiels précisant qu'« une attention particulière sera portée au champ d'apprentissage n°5 qui n'est pas proposé au collège et qui nécessitera un temps long d'apprentissage pour atteindre les attendus de fin de lycée » (Programmes de 2019). Yoga, musculation, step, incarnent des APSA généralement non-vécues dans le parcours universitaire et la formation initiale des enseignants d'EPS. Ce constat-là, associé à celui de la quasi disparition de la Formation Continue sur le plan Institutionnel, engendrent parfois un sentiment d'être démunis pour enseigner ces APSA chez certains collègues. Bien qu'auto-référées et axées sur le bien-être, « l'entretien et le développement de soi », ces pratiques-là ne doivent pas pour autant être exemptées d'un traitement didactique et pédagogique rigoureux et exigeant. Trois piliers de réflexion sous-tendaient le stage : l'ancrage dans la dimension culturelle de chaque APSA de ce champ d'apprentissage ; le CA5 comme propédeutique à d'autres activités dans leur aspect sportif et compétitif ; enfin, la nécessité de proposer, dans le traitement didactique et les formes de pratique, un versant compétitif pour ces activités-là, pour ne pas les réduire à de simples « pratiques de la forme ».

Ainsi, au cours de deux journées complètes, les participants ont pu pratiquer l'activité choisie tout en recevant des apports théoriques. Quatre séquences de 2h ont été consacrées aux ateliers de pratique, soit 8h a minima ! Ce temps conséquent, très apprécié par la profession, a permis de diffuser de réels contenus moteurs dans les 3 APSA. A partir de propositions pédagogiques prenant en compte l'hétérogénéité des besoins et niveaux de pratique, les enseignants ont pu ainsi s'initier à une APSA ou enrichir leurs compétences, découvrir des formes de pratique diverses, tester des dispositifs parfois nouveaux pour eux. En complément, les moments d'échanges autour des « questions diverses » ont permis d'aborder ensemble des problématiques et dilemmes professionnels tels que l'évaluation, les étapes d'acquisition, la conception d'un cycle, les situations d'apprentissage. A cette occasion, les collègues ont pu librement exprimer les difficultés rencontrées, les points de questionnement en lien avec ce champ-là : peut-on véritablement, en seulement 3h maximum d'EPS par semaine, développer significativement les ressources physiologiques des élèves ? Doit-on délaisser la composante motrice au profit du seul projet ? Comment organiser une évaluation objective et équitable, quand les textes privilégient la démarche méthodologique et la simple continuité de l'effort au détriment du niveau d'exécution ? Par ailleurs, de réelles réticences quant à l'abandon des référentiels communs en faveur de référentiels « localisés » ont été massivement formulées. Ces débats

ont à nouveau mis en exergue l'attachement des enseignants d'EPS au traitement culturel des APSA, à la nécessité de critères et repères clairs et collectifs.

La première journée s'est achevée sur une intervention de Jean Lafontan, président du centre EPS et société et de la revue contrepied, ancien secrétaire général du SNEP FSU, dont le regard visionnaire, l'éclairage historique, la vision exhaustive et l'analyse « critique » de l'essor des activités d'entretien et développement de soi dans la sphère scolaire, ont captivé l'auditoire et favorisé de très riches et constructifs débats.

La seconde matinée, consacrée à la suite des ateliers de pratique et d'apports théoriques, a ensuite laissé place à des tables rondes sur divers thèmes-phares (emploi, formation continue, sport scolaire, équipements sportifs, programmes et référentiels…). Des échanges d'idées ont permis l'écriture de revendications formalisées sous forme de posters. Ces dernières seront reprises et constitueront une production directe dans la perspective du congrès national qui se tiendra à l'automne 2021. Sur le dernier temps de pratique, les participants pouvaient changer d'activité s'ils le souhaitaient.

A l'issue du stage, les manifestations d'enthousiasme, les remerciements chaleureux, le sourire des collègues et leur investissement dans toutes les séquences proposées, révèlent combien ces moments de formation sont indispensables et précieux pour fédérer et expertiser notre profession, construire ensemble une EPS de très haute qualité largement dûe à nos élèves.

SE PROJETER SUR LA RENTRÉE...

CamilleJACQUES
Responsable académique
Sport scolaire
camillejacques1984@gmail.com

Les débats de la dernière Assemblée Générale Nationale du 8 juin 2021 se sont centrés essentiellement autour du budget et de l'excédent 2020 lié à l'arrêt des rencontres UNSS.

Le SNEP-FSU a rappelé la souffrance dans laquelle de nombreuses AS terminent cette année scolaire. Nous avons mis en garde l'assemblée quant à la nécessaire préparation de la rentrée 2021. En effet, la cacophonie que nous avons connue tout au long de cette année autour des différents scénarii et les décisions locales (DASEN, Recteurs, IPR, chefs d'établissement) a limité, voire empêché, une pratique homogène et concertée de l'animation et des organisations sur les différents territoires.

Les débats se sont ensuite centrés sur la réaffectation de l'excédent de 6,9 millions d'euros de l'exercice budgétaire 2020.
L'excédent a été ainsi réparti :
- 2.4M€ pour une remise sur le contrat 2021-2022
- 3M€ en direction des crédits d'animations
- 0.5M€ pour consolider des postes de personnels de droit privé (les secrétaires dans les services)
- et enfin 1M€ conservés en fonds propre.

Malgré l'optimisme quant à la reprise des compétitions et évènements, le SNEP-FSU considère que la somme dédiée aux crédits d'animation est trop importante dans le sens où elle ne pourra probablement pas être utilisée complètement.
Cette somme non utilisée pourrait être versée aux AS pour le paiement du contrat afin de leur assurer une meilleure santé financière.

Le groupe de travail national sur les pistes d'évolution du contrat licence s'est réuni fin mai et poursuivra ses travaux à la rentrée.

L'UNSS d'après pandémie ne pourra être complètement celle d'avant. Il faudra du temps pour y revenir; il est donc nécessaire de travailler à des étapes et des projets pour regagner l'adhésion des élèves et pour retrouver l'attrait perdu pendant cette crise sanitaire.
Il faut se projeter rapidement sur la prochaine rentrée ; reprendre les rencontres et les compétitions en présentiel et parallèlement, reprendre les entraînements pour s'y préparer.

Le SNEP-FSU invite pour sa part les collègues à proposer l'organisation de tournois ou d'initiations à des activités sportives ou artistiques en lieu et place de la JNSS. Il nous faut envoyer un message fort à nos élèves : reprendre la pratique des APSA ! C'est une urgence.

Enfin, nous sommes en pleine rédaction du PDDSS et du PADSS. Le SNEP-FSU a effectué une demande dans la plupart des départements ainsi qu'au niveau de l'académie pour une rédaction collégiale de ces deux plans de développement du sport scolaire. Nous resterons vigilants sur le calendrier afin que la mise en place de ces orientations soit opérationnelle à la rentrée 2021.

40 ANS À L'EDUCATION NATIONALE...

Le 7 octobre prochain, le SNEP FSU célèbrera les 40 ans de l'entrée de l'EPS au ministère de l'Education nationale. Si l'EPS était déjà présente dans l'École depuis un siècle lorsque cette décision est intervenue, il en allait pour toute une profession d'une nécessité de reconnaissance et de développement. Rappelons que cette intégration est l'œuvre de la mobilisation de toute une profession, rassemblée, revendicative, pour une EPS et une Ecole émancipatrices, ambitieuses, et centrales dans une société en perpétuelle évolution. Retenons parmi les moments décisifs la manifestation exceptionnelle du 13 octobre 1978 qui fit monter à Paris la moitié de la profession et les deux tiers des étudiants ! Dans un contexte où le forfait AS venait d'être amputé d'une heure, l'imposition d'heures supplémentaires augmentée et le CAPEPS crédité de 0 poste en 1978, la profession sut imposer son rapport de force pour infléchir le cours de l'histoire. Retenons de cet épisode que le développement de l'EPS et plus largement de l'Ecole est une lutte permanente qui repose sur la mobilisation de toutes et tous.
Depuis qu'il existe, le SNEP-FSU n'a de cesse de maintenir sa vigilance, car l'EPS et le Sport Scolaire sont attaqués régulièrement (2S2C, contrat UNSS par exemple récemment).
Notre discipline doit être défendue, en attestent les multiples suppressions de postes, la vétusté et l'insuffisance des installations sportives, l'indigence de la formation continue…

Jeudi 7 octobre 2021 : un événement extra-ordinaire
Le SNEP-FSU invite les enseignant.es d'EPS, les chercheurs, les politiques, la presse à un événement extraordinaire qui sera l'occasion de faire un bilan de l'évolution de la discipline depuis 1981 et de mettre en perspective des transformations nécessaires pour une École que nous voulons plus démocratique et émancipatrice.
Retenez cette date dans votre agenda dès maintenant !

ADHESION

LE SNEP EN FORMATION COLLECTIVE

Jean Luc SABY
Secrétaire départemental SNEP FSU 47
jlsaby47@gmail.com

Nous clôturons une année de frustrations professionnelles, mais nous avons su conserver notre esprit d'équipe, car en majorité les collègues ont pérennisé leur adhésion au SNEP-FSU. D'autres aussi sont venus grossir les rangs. Nous remarquons, en cette fin d'année, que les collègues sont friands de toutes les occasions de se retrouver, afin d'échanger, comme ils en ont l'habitude, sur les valeurs du métier. Un métier qu'ils ne veulent surtout pas voir péricliter. Un métier ancré dans la pratique des APS, un métier ouvert vers le collectif dont le SNEP-FSU est l'organisateur principal et incontournable. Par exemple, en ce début du mois de juin, 80 profs d'EPS de l'académie se sont rassemblés dans un stage péda Snep, c'est extraordinaire. Un extraordinaire rendu possible uniquement grâce à vos adhésions qui font la démonstration d'un Snep en formation collective.

J'ADHERE !

STAGE

STAGE « GRAND SAUT » SPÉCIAL STAGIAIRES

POUR UNE ENTRÉE ANTICIPÉE DANS SA PREMIÈRE ANNÉE DE TITULAIRE

Après une année de stage, riche du face à face avec les élèves, du travail sur les contenus, les progressions, les régulations et les évaluations, des questions restent entières pour entrer dans le métier en tant que titulaire. Pour y répondre et anticiper les problématiques, le SNEP FSU Bordeaux a accueilli dans ses locaux, le 1er juin des professeurs stagiaires en attente de leur affectation définitive à Versailles, Créteil ou Orléans.
Il a été question :
- De vie dans l'établissement : son fonctionnement, les différentes ressources et instances …
- D'EPS et de sport scolaire : les obligations de service, les décrets et circulaires d'application, la formation professionnelle
- De Carrière : l'avancement, les rendez-vous de carrière, …
- De droit syndical : l'heure d'info syndicale, les autorisations d'absences, la grève, …
- De primes, d'aides à l'entrée dans le métier, …

Pas de prêt à penser, mais suffisamment d'éléments transmis pour outiller les jeunes collègues, les informer pour une intégration réussie dans leur futur établissement, et pour une installation sereine sur un territoire. Connaître ses droits, les exigences pour l'enseignement de l'EPS et du sport scolaire, c'est aussi avoir les moyens de les faire valoir et de les défendre. C'est sans aucun doute disposer de prérequis pour participer activement à la vie de l'établissement, à ses instances et à ses projets.
Questions/réponses, écoute attentive ont rythmé cette journée.
Afin d'anticiper sur les « inquiétudes » des jeunes collègues relatives à la région parisienne et à ses banlieues, nous avions invité deux collègues du SNEP FSU des départements 78 et 93. La prise de contact avec ces militants de Créteil et Versailles s'est réalisée en visio et a permis très vite de « dédramatiser » cette arrivée sur Paris. Des visages derrière des noms, une grande disponibilité, l'assurance d'être accompagné ont participé à accroître leur motivation et leur confiance.

Un stage incontestablement positif comme en attestent les bilans des stagiaires :
« Un stage très intéressant, tant dans le contenu que dans les échanges », « je ressors du stage en étant soulagée et motivée pour la rentrée », « on sent tous les militants du SNEP FSU disponibles et volontaires pour nous aider et cela rassure et motive », …
Enfin dernier conseil pour tous, « ne jamais rester isolé, garder le lien avec les collègues,et avec le SNEP FSU » !